

Études littéraires africaines

Sous le bâillon, les témoignages : dans le souterrain de Tazmamart

Abdelali El Yazami and Khalid Zekri



Number 18, 2004

Écrire la prison

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1041458ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1041458ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (print)

2270-0374 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

El Yazami, A. & Zekri, K. (2004). Sous le bâillon, les témoignages : dans le souterrain de Tazmamart. *Études littéraires africaines*, (18), 25–34.
<https://doi.org/10.7202/1041458ar>

SOUS LE BÂILLON, LES TÉMOIGNAGES : DANS LE SOUTERRAIN DE TAZMAMART

Comment être cet "honnête courtier" dont parle Maurice Blanchot sans tomber dans une compassion artificielle à l'égard des détenus qui ont subi l'arbitraire du pouvoir ? Lire les textes qui racontent l'expérience carcérale, pour les présenter au public, c'est inévitablement entamer un geste critique. Comment alors concilier critique et éthique ? Comment, sans dire une parole de travers (parole blessante), présenter au lecteur notre propre commentaire qui se veut, du moins dans notre intention première, démonstratif ?

A cela s'ajoute la rédaction même de ces témoignages, notamment ceux qui concernent Tazmamart. En effet, les témoins de Tazmamart sont des auteurs de livres co-écrits ; ce sont ce qu'on peut appeler des écrivains à deux têtes. A l'exception du livre de Mohammed Raïs¹ sur lequel ne figure aucune mention indiquant l'intervention d'un professionnel de l'écriture, ces œuvres sont co-écrites généralement par un détenu et un professionnel de l'écriture, le plus souvent un journaliste : *Dix-huit ans de solitude. Tazmamart*² (récit de Ali Bourequat recueilli par François Thibaux), *Tazmamart, cellule 10*³ (Ignace Dalle a contribué à la rédaction de ce témoignage d'Ahmed Marzouki), *Kabazal. Les emmurés de Tazmamart*⁴ (Mémoires de Salah et Aïda Hachad rédigés par Abdelhak Serhane), *Opération Boraq F5*⁵ (témoignage d'Ahmed El Ouafi recueilli par François Trofet).

Le cas des rescapés de Tazmamart nous semble significatif à cet égard. Que ce soient les frères Bourequat ou bien les membres de l'armée, il s'agit là de personnes ayant été à un moment de leur vie au service de celui qui allait par la suite être le commanditaire-programmateur de leur mort lente. Comment donc restituer leur mémoire sans penser à leur complicité dans ce que le Maroc a connu dans les années de plomb ? Sans entrer dans de tels procès d'intention, nous préférons analyser la manière dont le pouvoir a essayé de broyer les "tazmamartiens", à travers l'étude de l'espace dans lequel ils étaient incarcérés.

¹ Raïs (Mohammed), *De Skhirat à Tazmamart*, Casablanca, Afrique Orient, 2002. Ce livre a été publié pour la première fois en langue arabe en 1999. la première de couverture signale qu'il s'agit d'une traduction en langue arabe d'un texte qui aurait été rédigé initialement en langue française.

² Bourequat (Ali Auguste), *Dix-huit ans de solitude. Tazmamart*, Paris, Michel Lafon, 1992.

³ Marzouki (Ahmed), *Tazmamart, cellule 10*, Paris, Paris-Méditerranée, 2000.

⁴ Serhane (Abdelhak), *Kabazal. Les emmurés de Tazmamart* (Mémoires de Salah et Aïda Hachad), Casablanca, Ed. Tarik, 2003.

⁵ El Ouafi (Ahmed) *Opération Boraq F5*, Casablanca, Ed. Tarik, 2004.

Le but recherché par le pouvoir n'était pas de tuer les détenus de Tazmamart de manière sommaire. Il était plutôt question de leur administrer des "claques" bien sonores de telle sorte que celles-ci soient entendues par les milieux auxquels ils appartenaient. Le but recherché était de les voir démunis de toute force humaine pour qu'ils acceptent humblement la supériorité "toute naturelle" du Chef Suprême. Ce mécanisme propre au fonctionnement du pouvoir produit, chez les prisonniers de Tazmamart, un comportement "schizoïde" à l'égard de leurs tortionnaires, directs ou indirects, "dans la mesure où il [ce mécanisme] juxtapose dans le temps des phases de soumission et de révérence extrêmes vis-à-vis du chef, et des phases de rejet brutal"⁶. Le pouvoir pratique d'ailleurs une "discrimination calculée" dans son usage de la punition infligées aux prisonniers. Et c'est pour cela que seule une catégorie d'insoumis est rosée, humiliée pour donner l'exemple à de potentiels rebelles. Ce comportement est le produit pathologique d'une "culture politique" fondée exclusivement sur l'intimidation et l'élimination de toute forme de contestation, spontanée ou organisée. Le principal, pour le pouvoir, est d'extraire la graine avant même qu'elle ne pousse. Cela illustre parfaitement ce qu'on pourrait appeler l'absence d'une responsabilité morale. Celle-ci suppose que l'on tienne compte d'un certain équilibre entre le désir des membres qui constituent une société et la nécessité d'un ordre social qui garantirait la possibilité de l'*être-ensemble*.

L'espace de la mort

La réalité spatiale décrite par les témoins de Tazmamart restitue un univers caractérisé par un enfermement différent de celui de la prison de Kénitra⁷, qui est souvent décrite comme une école de vie. Elle est liée à l'extérieur par des passerelles comme le parloir où existe une vie à travers, non seulement le visiteur, mais aussi les autres visages inconnus qui sont là pour voir leurs proches ou amis incarcérés. Ce n'est pas le cas dans le bagne de Tazmamart où les visages et les vies sont uniformes. Les bagnards de Tazmamart sont condamnés à un enfermement physique et psychique, l'un entraînant d'ailleurs l'autre. Ils ne se voient pas, ne se rencontrent pas, ne se touchent pas : ils n'ont donc aucune possibilité de créer un semblant de lien social. L'exposition du moi, par voie de remémoration, est une entreprise difficile pour les rescapés de Tazmamart. Le réel rétrécit et s'abolit dans la réalité de ce bagne-mouroir. Le contact avec l'extérieur est coupé de manière permanente. Seuls les bruits assurent un

⁶ Chabry (Anna et Laurent), *Le Pouvoir dans tous ses états*, Paris, Imago, 2003, p. 59.

⁷ La Prison Centrale de Kénitra comportait, dans les années de plomb, un quartier de détenus politiques où était incarcéré un grand nombre de militants appartenant à des organisations marxistes-léninistes.

fil tenu avec cet extérieur. C'est le cas quand il y a des fêtes religieuses ou nationales. C'est ainsi que peu à peu les codes de communication avec le réel s'étiolent, se perdent : les détenus se trouvent éjectés dans l'irréel et seul leur point de vue devient le filtre par lequel passent les événements vécus dans le bagne, et plus particulièrement dans la cellule. Ce qui reste au détenu, c'est la représentation de l'extérieur qui rend le monde présent à sa pensée : la représentation mentale du monde tient lieu d'une réalité avec laquelle le détenu a été forcé de rompre. Ainsi, l'espace non visible au narrateur-détenu est frappé de négation :

Depuis que nous étions là, nous n'avions reçu ni la visite des nôtres, ni celle d'un médecin ou d'un responsable, n'étions jamais sortis dans la cour et avons perdu la notion de chaleur et de lumière. C'était donc un lieu choisi par les responsables pour nous infliger la pire des punitions⁸.

Le bourreau n'a qu'un souci : imposer au corps du détenu une logique destructive. Cette logique vise donc à appauvrir la vie affective, sexuelle et mentale du détenu en vue d'asphyxier son esprit et de le vider de sa substance vitale. Le prisonnier se trouve ainsi au seuil de la folie. L'angoisse, la solitude, la perte de repères vitaux et le règne de l'arbitraire le plongent dans une zone de ténèbres où les frontières n'existent pas. Le réel et le cauchemar s'interpénètrent ; l'état de veille et de sommeil se confondent.

L'incarcération ouvre ainsi toutes grandes les portes de la folie. Le monde carcéral peut être considéré comme une antichambre de la déraison. Celle-ci pointe sa face hideuse dès l'arrestation, voire avant. Quand on vit dans un pays où la répression, directe et indirecte, étend ses tentacules sur la vie économique, sociale et culturelle, l'Etat qui en découle ne peut qu'instaurer un climat de peur, de suspicion et d'angoisse.

Le dérèglement imposé au détenu fait de lui une victime désignée de la folie. La confusion dont sa vie est l'objet affaiblit sa résistance, consume ses forces et le fait sombrer dans la démence. Mohammed Raïs évoque ainsi un co-détenu : "Il balbutiait, souvent il délirait, prononçant des paroles indéchiffrables"⁹. La perte de discernement est la conséquence de cette logique de l'arbitraire qui pèse tout au long du parcours du prisonnier : à n'importe quel moment, tout peut arriver, tout peut basculer et dans toutes les directions : la vie ressemble beaucoup plus à un "jeu du pendu" qu'à autre chose : "Au fond, Tazmamart était une véritable loterie où la survie de chaque détenu dépendait de l'arbitraire le plus total"¹⁰.

Si dans certaines expériences des camps (celles de Chalamov, Antelme ou Primo Levi par exemple), le monde du camp ne laisse pas de place à l'au-delà, il n'en est pas de même pour les détenus de Tazmamart qui ont

⁸ Serhane (Abdelhak), *op. cit.*, p. 57.

⁹ Raïs (Mohammed), *op. cit.*, p. 256.

¹⁰ Marzouki (Ahmed), *op. cit.*, p. 171.

renoué avec l'au-delà pour (mieux) survivre. Mohamed Raïss et Midhat Bourequat insistent tous deux sur la persistance de la foi :

Notre foi en Dieu restait intacte. L'espoir réchauffait nos cœurs et cimentait notre volonté, pour résister et supporter les drames du bagne¹¹.

J'engageais mon avenir vertueusement vers Dieu plus puissant que mes persécuteurs et leur Tazmamart, en me jurant de respecter ses prescriptions, en tout lieu et en toutes circonstances¹².

La présence du souvenir est un point commun à tous les textes issus de l'expérience carcérale de Tazmamart. Le souvenir permet de survivre en s'évadant vers un espace-temps déjà construit et maîtrisé par le détenu puisqu'il le vit entièrement : ce n'est pas un vécu hypothétique. C'est un espace où le corps du narrateur-témoin devient producteur d'assurance et d'une douceur réconfortante. Le corps devient ainsi un élément important dans le témoignage puisqu'en s'exposant, il expose la précarité de la condition pénitentiaire. On peut parler ici d'un chronotope du corps dans la mesure où le déplacement de celui-ci s'effectue dans une temporalité aussi restreinte que l'espace de la cellule. Le corps produit une image du détenu dans sa réclusion et son isolement. Il y a une immédiateté dans la transmission de cette image qui tente d'échapper à une élaboration verbale artificielle dans le cas des témoignages militaires. Ce qui n'est pas toujours le cas dans les deux ouvrages des frères Bourequat où l'un (Midhat René) témoigne dans un style qui frôle parfois la préciosité et l'autre (Ali Auguste) règle ses comptes avec Hassan II en cédant une large place au ressentiment. Mais, dans tous les cas, la reconstitution des événements impose un tri qui reste tributaire non seulement des vicissitudes de la mémoire, mais aussi des capacités mnémoniques du témoin. Ces témoignages diffèrent des textes littéraires qui relatent l'expérience carcérale en ceci qu'ils présentent longuement le passé du témoin pour contextualiser les circonstances qui l'ont conduit à l'incarcération. Cette contextualisation vise à maximaliser l'authenticité des événements racontés tout en prenant le lecteur à témoin : "voilà pourquoi j'étais incarcéré !", semble être la matrice pragmatique de ces témoignages. C'est aussi une manière de justifier un acte inévitable (le renversement du régime de Hassan II), mais dont les conséquences étaient ravageuses pour des personnes innocentes.

Le livre-écran

Mais la narration donne l'impression d'un "reste" qui ne se laisse pas dire. Le texte est dépositaire d'une expérience qui échappe à toute entreprise d'exactitude narrative car entre le temps vécu dans les lieux de détention et le temps raconté, il y a une temporalité intermédiaire qui

¹¹ Raïss (Mohammed), *op. cit.*, p. 277.

¹² Bourequat (Midhat René), *Mort Vivant*, Paris, Pygmalion, 2000, p. 215.

s'est écoulée : elle est suspendue dans la mémoire. C'est le contenu "précaire" de cette mémoire qui se laisse consigner dans les livres des témoins. Et si les survivants ne sont pas tous des auteurs, cela ne veut pas dire que la prise de parole des uns est à opposer au "silence" des autres. Ceux qui n'ont pas écrit leurs mémoires se retrouvent d'une manière ou d'une autre dans les narrations des auteurs qui ont partagé la même expérience qu'eux. Ces auteurs parlent d'ailleurs de ces "silencieux" morts ou vivants. C'est le cas d'Ahmed Marzouki et Mohammed Raïs qui ont évoqué leurs compagnons de route morts à Tazmamart. Marzouki a mis sur la première de couverture de son livre un dessin de Rochdi Benaïssa qui représente la cellule où il était atrocement détenu. Ecrire devient ainsi un devoir de mémoire.

Dans les témoignages sur l'expérience carcérale, l'acte d'écrire n'est pas animé uniquement par un souci de soi ou par un narcissisme glorificateur du moi. Ecrire est dans certains cas un devoir de témoigner *pour* les autres et *des* autres. *Le devoir de mémoire* pour les autres victimes de la répression (les compagnons de détention) est l'un des traits importants de ces écrits. Le désir de témoigner est d'autant plus grand que certains compagnons sont morts au cours de leur détention. C'est le cas surtout des survivants de Tazmamart qui, au cours de leur long calvaire, ont vu succomber de nombreux camarades. Ce désir-devoir de témoigner est nettement perçu par les autres au cours de leurs entretiens avec les ex-détenus :

Il y avait chez lui un besoin immense d'évacuer des souvenirs qui pesaient trop lourds. Il voulait que le monde entier et d'abord ses compatriotes sachent dans quelles conditions atroces 32 de ses camarades étaient morts et comment les autres avaient miraculeusement survécu¹³.

Certains des survivants de Tazmamart sont obsédés par cette "compulsion du témoignage". Il veulent ainsi rendre un dernier hommage à leurs camarades morts dans des souffrances atroces, enterrés dans l'anonymat, ne laissant derrière eux que les échos de leurs cris lancinants dans la nuit ininterrompue de Tazmamart. L'écrit devient une longue épitaphe consacrée à ces hommes morts dans l'indifférence, dont on a voulu effacer jusqu'au dernier souvenir en les ensevelissant dans de la chaux.

Les survivants ont une expérience commune, ce qui fait d'eux des rivaux de la mémoire. Leur mémoire a été constituée des mêmes grandes lignes de vie carcérale. Mais ils ont vécu cette expérience différemment. Cela est visible dans leur manière d'assumer l'incarcération, bien que chacun des détenus se positionne en tant que victime réclamant un statut juridique. Ces témoignages ne peuvent donc pas être appréhendés en tant qu'acte de création. Il s'agit plutôt de témoignages "dictés" par une expérience d'enfermement : on pourrait dire qu'ils relèvent d'une *écriture dictée*.

La rétrospection et la souvenance sont actualisées à travers une énon-

¹³ Dalle (Ignace), "Avant-propos" à *Tazmamart*. Cellule 10, p. 10.

ciation qui met en scène le témoin en train de se remémorer. L'acte d'écrire, l'effort mnémonique se font au prix d'une descente aux profondeurs de la mémoire. Se souvenir et écrire s'effectuent de manière simultanée. Cependant, le souvenir remonte au-delà du temps de la détention pour raconter les moments de liberté vécus avant l'incarcération. Le sujet-témoin atténue ainsi sa douleur en puisant dans un réservoir de souvenirs euphoriques qui mettent en scène un homme libre, devenu, suite aux traitements qui lui ont été infligés, un non-homme. Pendant la détention, les souvenirs des moments de liberté permettent au témoin de "tenir bon", de surmonter l'angoisse de son effacement derrière les barreaux. Le témoin semble dire au lecteur : "Je me souviens, donc je vis". Il devient d'abord et avant tout un corps-mémoire. Plus il se remémore ses moments de liberté, plus il s'aperçoit de la destruction de son identité. Le je-témoin se rend compte de sa vacuité au fur et à mesure que le fossé se creuse entre ses souvenirs d'homme libre et sa situation de détenu ignorant son avenir.

Pour faire face au processus de désagrégation dont il est victime, le détenu oppose la richesse de son imagination au dénuement propre au monde carcéral. Il développe ainsi des actes de résistance. Face au monde sombre, triste, monotone, uniforme, il construit un monde de lumière, de joie, de bonheur. A la privation, l'angoisse, l'inquiétude, il oppose l'excès, l'abondance, la quiétude. Il développe une logique de la démesure.

L'acte le plus anodin peut devenir un acte de protestation, le refus de plier devant la machine carcérale. Résister devient ainsi un acte nécessaire et quotidien. Chaque jour, chaque heure, chaque instant, il faut tenir tête à l'irréparable. Raconter une blague, un souvenir, rire, rêver, se souvenir, aimer, pleurer, courir, chanter, réciter le Coran, deviennent autant d'actes de résistance.

Le prisonnier utilise les armes dont il dispose dans cette lutte sans merci pour conserver sa dignité et sauver son intégrité psychique et physique. L'amitié, la solidarité, l'affection, l'amour, tous ces sentiments de la fusion dans un bien-être affectif ont donné lieu à des liens de solidarité à l'intérieur même de ces espaces de la mort, de l'effacement et de la haine.

Le je incarcéré et "l'insondable cruauté"

En fait, "la spécificité du témoignage consiste en ceci que l'assertion de la réalité est inséparable de son couplage avec l'autodésignation du sujet témoinant"¹⁴. Le problème que rencontre celui qui veut raconter ce qu'il a vécu au cours de sa détention est d'une certaine manière celui qui se pose à l'autobiographe : comment écrire, comment dire la douleur, l'angoisse, l'arbitraire, le sordide, l'infâme ?

¹⁴ Ricœur (Paul), *La Mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, Paris, Seuil, 2000, p. 204.

Comment raconter dix ans d'enfermement dans le noir, la puanteur, la crasse et les excréments, dix ans dans un trou où grouillent des milliers de cafards, des scorpions et parfois des serpents, dix ans de solitude passés à compter les heures, dix années d'abjection, de délabrement physique et moral, dix ans d'enfer dont le souvenir me hante chaque jour, avec son cortège d'horreurs, ses cris, ses plaintes, ses hurlements que seuls le vent et le chahut des crapauds parvenaient à couvrir ? Comment raconter dix années d'agonie, en faire partager l'abomination, l'insondable cruauté ?¹⁵

L'écrivain éprouve une sorte de découragement devant l'inanité des mots. Le vécu de la détention semble avoir atteint un degré d'atrocité et de barbarie que la langue serait incapable de traduire. Comment dire ce qui était vécu au cours de ces moments de douleur et de souffrance où le temps s'arrêtait, laissant le corps suspendu entre la vie et la mort, ces instants de découragement, où le suicide pouvait devenir une issue de secours, que certains n'hésitaient pas à franchir, tentant ainsi de subtiliser leurs corps meurtris au sadisme des bourreaux.

Ce désespoir ne fait qu'augmenter face à l'indétermination juridique de la période d'incarcération. En effet "que vais-je devenir ?" est une question qui ronge l'être des détenus au fur et à mesure que les années passent et que les issues se bloquent. Le *je* du témoin le différencie des autres et du monde. Sa construction comme instance subjective et consciente de son être perd peu à peu cette capacité de s'énoncer à la première personne du singulier. La mémoire qui a élaboré ce *je* se retrouve au point zéro puisqu'elle doit se confronter à une expérience qui lui dénie toute singularité. Le témoin remonte alors le temps pour s'élaborer en élaborant une mémoire menacée par des événements douloureux qui font concurrence à d'autres événements, sinon euphoriques, du moins sans grande douleur.

Au-delà de l'intérêt que représente l'expérience de la détention liée à des événements politiques comme thème d'actualité, la diversité des publications dans ce domaine est pour nous l'expression d'une difficulté à aborder ce sujet, qui a nécessité l'intervention de plusieurs parties. Le professionnel de l'écriture, en particulier le journaliste, joue, si l'on peut dire, le rôle d'un *accoucheur de la douleur* ; il est là pour provoquer la parole souffrante, l'écouter, l'enregistrer puis la transcrire en la modelant :

Nous avons pris l'habitude de nous rencontrer une fois par semaine, le jeudi généralement. Il préparait un texte de quelques pages ou parlait, tandis que je l'enregistrais. Je lui faisais préciser certains points¹⁶.

Tazmamart n'est pas le seul lieu d'agonie collective. Il y a également Qalâat Megouna et Agdaz. Ces bagnes-mouroirs étaient plutôt des tombes ouvertes qui ne tardaient pas à se refermer définitivement sur certains détenus :

¹⁵ Bourequat (Ali Auguste), *op. cit.*, p. 191.

¹⁶ Dalle (Ignace), "Avant-propos" à *Tazmamart. Cellule 10*, p. 10.

La lourde porte de fer refermée, l'angoisse que nous avons ressentie dans l'obscurité et l'isolement de nos cellules fut immense. Minutes atroces durant lesquelles la plupart d'entre nous furent pris de panique ou envahis par un désespoir incommensurable que rien ne pouvait atténuer. Les uns avaient l'impression d'avoir été précipités au fond d'un gouffre, tandis que les autres trouvaient à leur cachot une étrange ressemblance avec la tristement célèbre "Habs-Kara", une prison construite à Meknès par Moulay Ismail, où ceux qui y entraient n'avaient aucun espoir d'en sortir. D'autres, enfin, et cela revenait au même, crurent que l'on venait de les enterrer vivants¹⁷.

De nombreux détenus se sont éteints dans ces mouvoirs, "où il n'y a ni pitié, ni miséricorde"¹⁸. Les noms de certains de ces détenus sont cités dans les livres sur Tazmamart et dans le livre de Bachir Rguibi sur *Qalâat Megouna, Qafilat al mawt (Le Convoi de la mort)*.

La torture à laquelle sont exposés les détenus de Tazmamart se pratique sans l'intervention physique des geôliers. Elle a pour objectif d'éteindre les détenus à petit feu. Elle a été efficace au point de mener certains d'entre eux à la mort. Le torturé garde un souvenir lancinant de ces moments de souffrance. Il se souvient encore, plusieurs années plus tard, comment la douleur prend possession de son corps, le submerge et paralyse tout son être :

[La douleur] s'incruste, rampe le long des membres, des doigts. Elle bat dans les chevilles, éclate dans la poitrine, dans le dos, autour du crâne. Elle se diffuse partout, infatigable, cruelle, obstinée, sournoise. Pas de trêve¹⁹.

A la lecture des différents textes, certains noms de geôliers nous deviennent familiers. En effet, quelques-uns ont la particularité de réapparaître d'un livre à l'autre, tels ces personnages de séries télévisées que nous retrouvons épisode après épisode²⁰.

La famille : le prisonnier et ses doubles

L'expérience de la détention est traumatisante aussi bien pour le prisonnier, victime directe de la répression, que pour ses proches parents, victimes des brimades et des exactions des forces répressives du pouvoir. Même si la quasi-totalité des textes met principalement en lumière l'expérience carcérale, la famille du prisonnier, sa mère, son père, ses sœurs et frères, sont présents, soit de manière directe, soit en filigrane dans le texte.

Ces parents, en particulier les parents de sexe féminin, ont vécu douloureusement l'expérience de la détention. Imaginons une femme au

¹⁷ Marzouki (Ahmed), *op. cit.*, p. 66.

¹⁸ *Ibid.*, p. 187.

¹⁹ *Ibid.*, p. 42

²⁰ C'est le cas du directeur de Tazmamart, le lieutenant-colonel El Cadi.

foyer, analphabète, timorée, ayant une connaissance très limitée du monde extérieur, et qui se trouve du jour au lendemain au cœur d'un monde kafkaïen. Les témoignages abordent ce sujet de manière secondaire, mais qui montre que pour une personne enlevée, plusieurs autres entrent dans le cycle infernal de l'arbitraire : les mères, les pères, les sœurs, les frères, les épouses, les enfants des détenus ont eux aussi leur lot de souffrance.

Plusieurs témoignages représentent cette dimension peu connue de l'expérience de la détention. Il s'agit parfois de témoignages écrits par les membres des familles des détenus : Rabéa Bennouna (épouse de Belkbir, un détenu de Tazmamart), Aïda Hachad qui a participé avec son époux Salah au témoignage recueilli par A. Serhane. Il en va de même pour Khadija, à laquelle Mohammed Raïs, son époux incarcéré à Tazmamart, a consacré un chapitre de son livre. Le tragique de toutes ces femmes est vécu comme un acharnement du destin conduisant dans certain cas au renoncement à la vie puisque l'autre moitié a cessé de vivre. Ainsi la vie d'orpheline que la jeune Rabea a connue sera vécue également par son propre enfant :

Vingt Et Un printemps, deux ans de mariage, un bébé de dix-huit mois, apparemment, de toutes les épouses présentes ou absentes, elle était certainement la moins âgée et celle qui aura vécu le moins, conjugalement parlant.

Elle a grandi sous les yeux de sa mère, orpheline de son père.

Son bébé ne risque-t-il pas de connaître la même destinée ?²¹

De ce fait tous les mots qui ont trait à l'existence comme manifestation de la vie et du partage de la joie seront exclus de son usage :

Excluant certains termes de son dictionnaire social comme sortie, réception, mariage ou voyage, elle brava l'air du temps de tout le souffle sacerdotal qui était en elle.²²

Conclusion

Les livres sur Tazmamart sont donc tout d'abord autant de témoignages directs et indirects de la souffrance de milliers d'enfants, de femmes, d'hommes victimes de la terrible répression qui s'est abattue sur de larges couches de la société marocaine au cours des années qui suivirent l'indépendance du Maroc.

Ces témoignages contribuent à l'esquisse d'une fresque de la souffrance de tout un peuple. Leur lecture nous plonge dans un monde où l'horreur atteint des seuils inimaginables. Nous sommes devant une écriture saturée par l'urgence de témoigner, de dire l'humanité spoliée des prisonniers

²¹ Bennouna (Rabea), *Tazmamart côté femme*, Casablanca, Addar al Alamia Lil Kitab, 2003, p. 39.

²² *Ibid.*, p. 43.

de Tazmamart. A ce titre, ces textes doivent être étudiés pour nous aider à mieux comprendre ce qui s'est passé. L'expérience de l'écriture est une tentative pour explorer ce monde des limites, où l'humanité de l'homme est mise à rude épreuve.

Ces livres contiennent les cendres de ces enfants, femmes et hommes consumés par la douleur, dans la douleur, que nous devons remuer pour essayer de reconstituer "*l'itinéraire des cendres*" (Khadija Merouazi²³) qui fut le leur.

■ Abdelali EL YASAMI (Université de Meknès)

■ Khalid ZEKRI (Université de Meknès/CNEL-Paris XIII)

LE TRAGIQUE DES PRISONS SOUTERRAINES ET LA "FARCE DES AMNISTIES" DANS *LES SOLEILS DES INDÉPENDANCES*

Pour un auteur de roman ou d'autobiographie (romancée ou pas), (d)écrire la prison représente un véritable défi, car c'est un lieu qui se définit par ce qui lui fait défaut : l'espace, la liberté, l'échange et la communication avec les autres. Comme l'écrit Pius Ngandu Nkashama, "la prison est avant tout un espace an-historique, dans lequel l'homme perd le sens de la réalité, le sens de lui-même."¹ Devant un tel défi, l'écrivain (ou faut-il dire : le détenu ?), s'il ne veut pas s'abandonner, n'a qu'un seul choix : ouvrir, par tous les moyens, l'étroitesse et la clôture de la prison, franchir les limites spatiales par une ouverture des axes temporels – vers le passé, vers l'avenir –, compenser la pauvreté de la prison par la richesse de ses pensées et de ses visions, rompre l'isolement, chercher des moyens et des partenaires de communication, se battre contre l'anéantissement de la volonté et du désir.

Dans *Le Dernier jour d'un condamné* (1829), le jeune Victor Hugo n'aurait voulu donner, comme il l'a déclaré "hautement" dans la préface postérieure, de mars 1832, "qu'un plaidoyer (...) pour l'abolition de la peine de mort"². Dans ce but, il dépeint toutes les affres d'un prisonnier, comme s'il s'agissait d'un devoir de rhétorique sur le sujet : "Décrivez tout ce que peut penser, imaginer, sentir... un condamné à mort dans ses der-

²³ Merouazi (Khadija), *Sirat al-ramad (L'itinéraire des cendres)*, Casablanca, Afrique Orient, 2000. Ce texte est publié en arabe.

¹ Ngandu Nkashama (Pius), *Kourouma et le mythe. Une lecture des Soleils des indépendances*, Paris, Silex, 1985, p. 97.

² Hugo (Victor), *Le Dernier jour d'un condamné* (1828), Œuvres complètes. Roman I. Paris, Laffont, Coll. Bouquins, 1985, p. 401.